

- **BETTERAVES** : Maladies du feuillage : Progression de la cercosporiose et de la rouille, présence d'oïdium.
Bio agresseurs aériens : Faible activité des pégomyies et des noctuelles défoliatrices.
- **COLZA** : Evaluer le risque limace et surveiller l'arrivée des petites altises.

BETTERAVES

Betteraves : 46 parcelles observées.

Maladies foliaires :

Avant les températures élevées de ces derniers jours, les conditions climatiques plus douces et pluvieuses de la semaine dernière favorisent le développement des maladies. L'évolution de la **cercosporiose** est plus importante sur le Sud-Est des Hauts de France, et la **rouille** plus forte au Nord.

Cette semaine le **seuil T2 est atteint pour 14 parcelles** :

-7 sites pour la cercosporiose.

-6 sites pour la Rouille.

-1 site dans l'Oise sur pour Oïdium.

Deux parcelles ont atteint le seuil T3 : une située dans la vallée de la Serre (Aisne) et une parcelle dans le Nord-Pas de Calais en situation irriguée. Attention, bien tenir compte du tableau des arrêts des interventions pour évaluer le niveau de risque de cette action.



Cercosporiose dans l'Oise – P.Delefosse

Rappel des seuils maladies du feuillage :

Maladies	Régions	T1	T2	T3
Début de la protection avant la mi-août				
Oïdium	toutes régions	15 %	30 %	30 %
Rouille	toutes régions	15 %	40 %	40 %
Cercosporiose	bordure littorale	5 %	20 %	25 %
	autres régions	1 ^{er} s symptômes	20 %	25 %
Ramulariose	toutes régions	5 %	20 %	25 %
Début de la protection après la mi-août				
Oïdium		30 %	Pas de T2	Pas de T3
Rouille		40 %	Pas de T2	Pas de T3
Cercosporiose		20 %	25 %	Pas de T3
Ramulariose		20 %	25 %	Pas de T3

Bordure littorale = bande côtière de 100 km

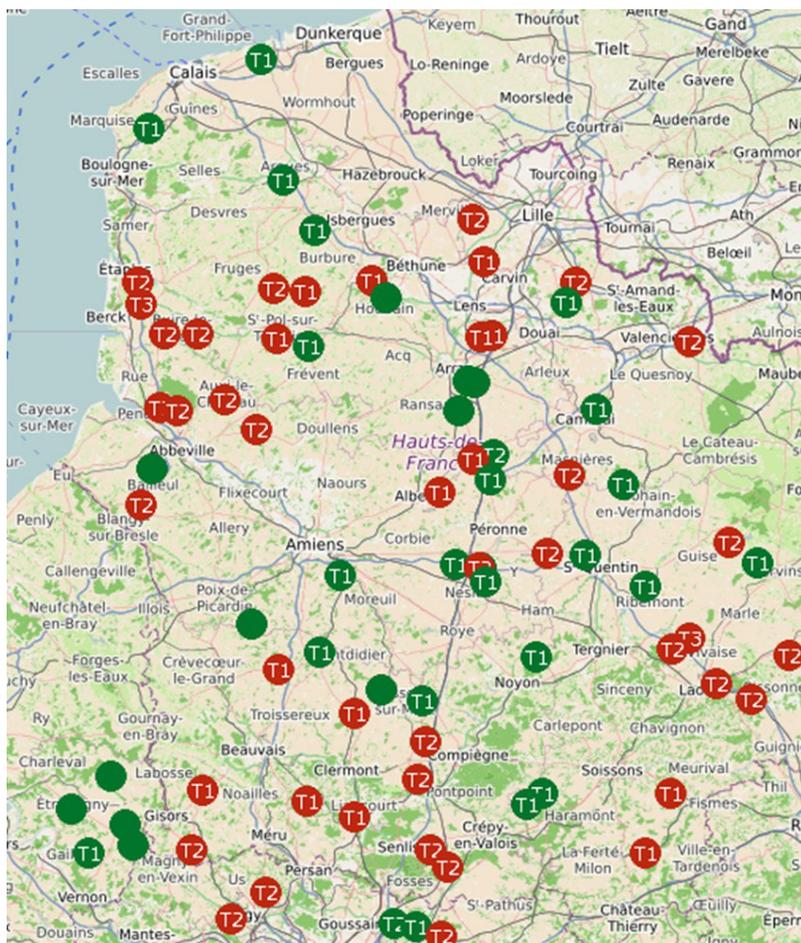


Rouille - C. GAZET.

Tableau des préconisations pour l'arrêt des interventions :

	Date de récolte prévue	Variété peu sensible	Variété sensible à très sensible
Maladie observée oïdium / rouille	Avant la mi-octobre	mi-août	fin août
	Après la mi-octobre	fin août	
Maladie observée cercosporiose / ramulariose	Avant la mi-octobre	fin août	1 ^{ère} quinzaine de septembre
	Après la mi-octobre	1 ^{ère} quinzaine de septembre	

Carte « Alerte maladies » au 27 août :



Comment lire cette carte ?

- **T1 non atteint :**
seuil de traitement non atteint
- T1 **Seuil d'intervention T1 :**
seuil de traitement atteint, T1 à réaliser
- T1 **T1 réalisé, T2 non atteint :**
sous protection du T1, seuil de traitement T2 non atteint
- T2 **Seuil d'intervention T2 :**
seuil de traitement atteint, T2 à réaliser

Ravageurs :

L'activité des Bio-Agresseurs est très faible. Seules 10 parcelles signalent une présence de pégomyies ou de noctuelles défoliatrices. Avec les fortes chaleurs, la plupart des œufs de pégomyies avortent. Les seuils de nuisibilité ne sont pas atteints.

Seuil de nuisibilité pégomyies : en été 50% de plantes avec galeries et larves.



Galerie de pégomyie – A. Albaut-CA80.

Seuil de nuisibilité noctuelles défoliatrices : 50 % de plantes avec morsures et présence de déjections récentes.

COLZA

11 Parcelles observées cette semaine, dont 1 non semée.

Sur les 10 parcelles semées (entre le 14 au 26 août) les stades vont de « levée en cours », cotylédons (deux parcelles) à 1 feuille (une parcelle semée le 14 août).

Les semis de colza sont en cours et avec a priori de bonnes conditions.

Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'analyse du risque des premiers ravageurs de l'automne :

Tableau : Principaux éléments de raisonnement pour la gestion des limaces et des altises.

Ravageur	Période de sensibilité	Seuil indicatif de risque	Facteurs limitant la nuisibilité
Limaces	Semis à 3-4 feuilles	Pas de seuil	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation réussie (gestion paille, peuplement, enracinement) • Rappuyage du lit de semence • Bonne dynamique de croissance, absence de stress biotique ou abiotique • Date de levée précoce • Stade avancé
Altises adultes (petites et grosses)	Levée à 3 feuilles incluses	80% des pieds avec morsures ET 25% de surface foliaire détruite*	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité en azote : reliquat azoté élevé ou fertilisation minérale ou organique au semis • Disponibilité en phosphore dans les sols argilo-calcaires peu pourvus • Couvert associé de légumineuses suffisamment développé (altises) • Gestion des repousses de colzas dans les parcelles proches

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération,

Limaces

Evaluation du risque:

Il est vivement conseillé de disposer des pièges à limaces dès maintenant dans les parcelles où le colza est semé ou le sera prochainement.

Pour cela, disposer 4 bâches de 0,25m² (soit environ 50 cm de côté). Les humidifier en ne mettant pas d'appâts (anti-limace).

De préférence, les disposer la veille au soir et les relever le lendemain matin. Changer la position des bâches à chaque relevé.

Résultat observatoire limaces De Sangosse au 27/08/2019					
Commune	Code postal	22/08/2019		26/08/2019	
		Total Limaces (par m ²)	Stade	Total Limaces (par m ²)	Stade
ABBEVILLE ST LUCIEN	60480			0	Levée
ANY MARTIN RIEUX	02500			0	Semée-Non levée
BOISJEAN	62170	3		0	
BRECY	02210	0		0	Non-Semée
COUPRU	02310	1	Non-Semée	1	Non-Semée
COUTURELLE	62158			0	
LEFFRINCKOUCKE	59495	0	Semée-Non levée	0	Semée-Non levée
LOUVIGNIES QUESNOY	59530	0	Non-Semée	0	Non-Semée
MONTBREHAIN	02110	0	Non-Semée	0	Semée-Non levée
NESLES LA MONTAGNE	02400	0	Semée-Non levée	0	1 feuille
PUISIEUX ET CLANLIEU	02120	0	Non-Semée		
RELY	62120	0	Semée-Non levée	0	Semée-Non levée
VERTAIN	59730	0	Non-Semée	0	Semée-Non levée
VERVINS	02140	1	Non-Semée	1	Semée-Non levée
WARGNIES LE GRAND	59144	0	Non-Semée	0	Non-Semée
WARGNIES LE PETIT	59144	0	Non-Semée	0	Non-Semée

Le risque est à évaluer en fonction :

- Des captures de limaces dans les pièges. Cette semaine, les réseaux de De Sangosse et du BSV sont en majorité sans captures et aucun dégât sur les surfaces foliaires n'a été remonté.
- Le peu de pluies dans certaines régions a diminué le risque pour ces parcelles. Celui-ci pourrait augmenter dans les prochains jours en fonction de la pluie (l'humidité est favorable à l'éclosion des œufs et au développement des jeunes larves).
- **La dynamique du développement** du colza : les attaques sont davantage problématiques à un stade jeune (levée-cotylédons) ou sur des colzas peu poussants (semis en mauvaises conditions, froid, phyto, repousses, pailles...).

Période de risque : depuis la levée jusqu'au stade 3-4 feuilles du colza.

- **Des principaux facteurs agronomiques et niveau de risque à priori** (cf tableau ci-dessous).

Facteurs agronomiques	Risque	Commentaires
Type de sol		
Sable	moyen	
Limon	élevé	
Argile	très élevé	Souvent plus motteux, moins compact et plus humide
Gestion des résidus		
Exportation des résidus de récolte	faible	
Présence importante de résidus	très élevé	Favorable à la multiplication (abri source de nourriture et d'humidité)
Travail du sol		
Labour	faible	Enfouissement des pontes
Déchaumage	très faible	Destruction des œufs par dessèchement
Semis direct	très élevé	Souvent lié à la présence d'un mulch
Roulage	faible	Réduction des interstices
Qualité des semis		
Lit de semences pailleux	élevé	Conserve l'humidité et permet l'alimentation des limaces
Motteux	élevé	Abri pour les limaces

- **De la présence d'auxiliaire :** limiter les interventions au strict nécessaire afin de les préserver.



Carabe pterotychus – C.Gazet

Altises adultes: à surveiller de près.

Observations : la présence de petite altise a été recensée sur une parcelle dans l'Oise à hauteur de 15% des plantes avec morsures.

Les altises sont des coléoptères dont les morsures sur cotylédons et feuilles peuvent nuire au développement normal des plantes.

On rencontre deux types d'altises sur colza :

- **la grosse altise (altise d'hiver) de 3 à 5 mm.**

Le vol de la grosse altise est généralement déclenché par une remontée des températures au-delà de 20°C. Les données du BSV depuis 2009 montrent un pic régional de vols habituellement compris entre le 15 et le 20 septembre pour la grosse altise.

- **La petite altise (altise des crucifères) de taille réduite (2 à 2,5 mm).**

Les vols de petites altises sont généralement plus précoces, avec une fréquence et une mobilité moindre, et souvent localisés en bordure de parcelle (risque plus élevé sur une parcelle jouxtant un ancien colza).

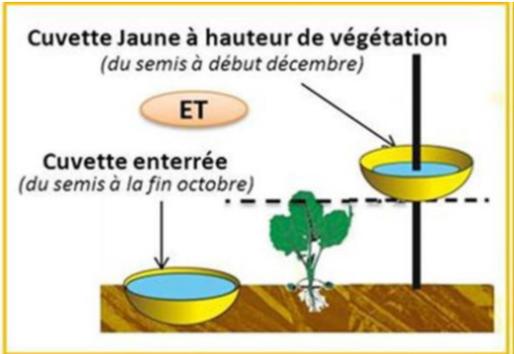
Seuil de nuisibilité des altises : 80% des pieds avec Morsures ET 25% de surface foliaire détruite*

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasiment au jour le jour pour bien appréhender le risque.

Lorsque le colza sera semé, pensez à la cuvette jaune pour suivre les altises.

Lorsque le semis du colza sera effectué :

- Disposez une **cuvette enterrée dans le sol** (pour capture de la grosse altise) **ET une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation** (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement).
Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- **Remplissez les cuvettes** avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- **Relevez vos cuvettes** au minimum une fois par semaine. Renouvelez l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).

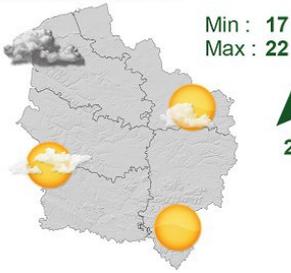


METEOROLOGIE

Mercredi 28 Août



Jeudi 29 Août



Vendredi 30 Août



Samedi 31 Août



Dimanche 1 Septembre



Lundi 2 Septembre



Mardi 3 Septembre



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
 Directeur de la publication : Olivier Dauger - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
 Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latraye - Terres Inovia. **Maïs** : V. Duval - Fredon Picardie. **Protéagineux** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Lin** : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme, I. Douay - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, V. Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
 Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham - Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAS de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoce, NORIAP, PHYTEUROPE, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA, M. Colin, M. Dereudre, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
 Coordination et renseignements : Aurélié Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion Carole Bonneau - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible la DRAAF Hauts-de-France et d'Agriculture Hauts-de-France



sur les sites Internet de des Chambres